

# La défense ne constitue plus une priorité essentielle

## Partage international n° [45](#) - Mai 1992

« *Personne ne pourra désormais soutenir que la défense constitue une priorité essentielle.* » (**Partage international** juin 1989)

En respect des engagements de surveillance militaires réciproques, 24 pays ont conclu un traité autorisant les vols de surveillance sur l'Amérique du

Nord, l'Europe, et la partie orientale de l'ancienne Union Soviétique. Le traité dit du Ciel Ouvert, signé par la Russie, la Bélarusse, l'Ukraine, les 16 pays de l'OTAN et les 5 anciens membres du Pacte de Varsovie, vient compléter les possibilités de surveillance par satellite.

**Thématiques :** [politique](#)

**Rubrique :** Faits et prévisions